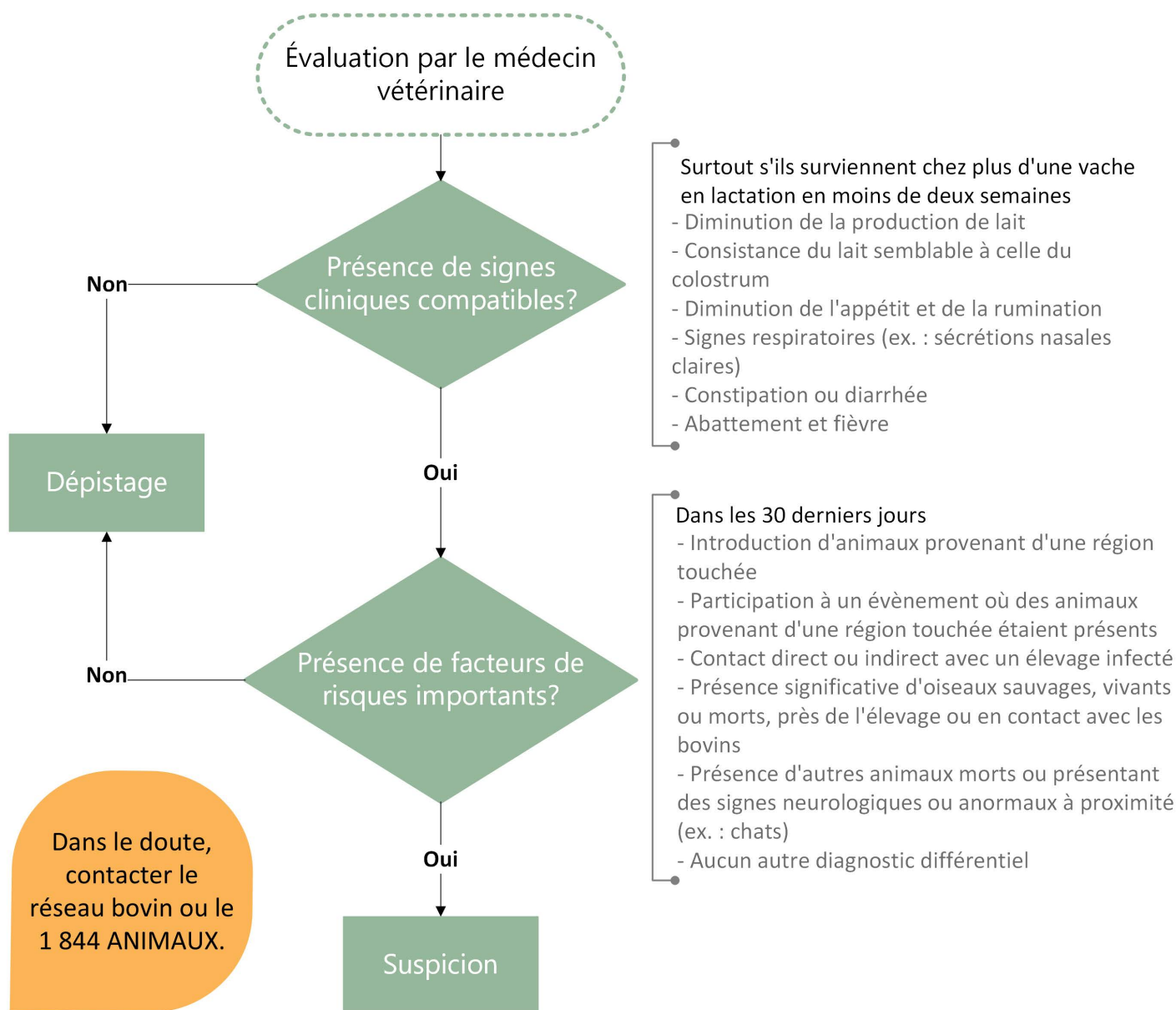


AVIS AUX MÉDECINS VÉTÉRINAIRES

Le 19 janvier 2026

Soumission d'échantillons au laboratoire pour la détection de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) chez les bovins laitiers

Le présent document expose les critères guidant la soumission d'échantillons au laboratoire ainsi que les deux types de soumission (dépistage et suspicion). Le logigramme suivant en facilite l'application.



Types de soumission

DÉPISTAGE

Circonstances :

- ❖ En l'absence de signes cliniques, notamment dans un contexte de vente ou d'achat, avant la participation à une exposition ou dans le cadre d'un dépistage planifié en présence de facteurs de risques importants dans l'élevage;
- ❖ En présence de signes cliniques compatibles, mais sans facteurs de risques importants, y compris lorsqu'un praticien souhaite s'assurer de ne manquer aucun cas.

Obligations : Puisqu'il ne s'agit pas d'une suspicion, aucun signalement au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) n'est requis. En outre, aucune recommandation ni aucune action particulière n'est requise dans ce contexte.

SUSPICION

Circonstances : En présence de signes cliniques compatibles et de facteurs de risques importants.

Obligations : Cela correspond à la définition d'un cas suspect devant être déclaré au MAPAQ (1 844 ANIMAUX) et à l'ACIA ([bureau de district](#)), conformément aux obligations réglementaires. Des informations seront collectées par le MAPAQ auprès du praticien et des recommandations destinées au producteur lui seront ensuite transmises.

En cas de doute quant à la présence de signes cliniques compatibles ou de facteurs de risques importants, ou pour obtenir de l'assistance, contacter le [réseau bovin](#) ou composer le 1 844 ANIMAUX.

Échantillons à prélever

Les échantillons à prélever sont les mêmes, peu importe le type de soumission, soit un échantillon de chaque réservoir de lait et un maximum de dix échantillons individuels, en priorisant les échantillons de lait des vaches malades, le cas échéant.

Réservoir de lait (<i>bulk tank</i>)	• Agiter le réservoir pendant cinq minutes avant le prélèvement. • Dans des récipients en plastique distincts, prélever 10 ml de lait de tous les réservoirs du lieu. • NE PAS mélanger les échantillons provenant de plusieurs réservoirs.
Vaches en lactation : lait individuel	• Dans un récipient en plastique, prélever 10 ml de lait au total, à partir des quatre quartiers. • NE PAS mélanger les échantillons provenant de différents animaux ou les échantillons provenant des animaux avec ceux des réservoirs de lait.
Bovins laitiers qui ne sont pas en lactation : écouvillon nasal individuel	• Utiliser un seul écouvillon stérile (uniquement en fibre synthétique) pour échantillonner les deux narines. • Agiter délicatement l'écouvillon dans le milieu de transport universel (UTM). • NE PAS laisser l'écouvillon dans l'UTM.

Envoi des échantillons

Les échantillons doivent être envoyés au Laboratoire de santé animale (LSA) du MAPAQ à **Saint-Hyacinthe** en utilisant le [formulaire d'analyse générale](#) et en respectant les [instructions d'envoi](#). Dans la section « Analyse(s) demandée(s) » du formulaire, indiquer « IAHP » et le type de soumission (dépistage ou suspicion). Jusqu'à nouvel ordre, l'ACIA couvre les frais d'analyses effectuées au LSA.

Pour plus d'information sur l'IAHP, consulter les liens suivants :

[Grippe aviaire chez les bovins laitiers – Gouvernement du Québec](#)

[Stratégie québécoise de surveillance, de prévention, de contrôle et de protection de la santé publique contre l'influenza aviaire hautement pathogène chez les bovins laitiers – Gouvernement du Québec](#)

[IAHP : lignes directrices à l'intention des vétérinaires de pratique privée – Agence canadienne d'inspection des aliments](#)

[Détection du H5N1 chez les bovins laitiers aux États-Unis – Système canadien de surveillance de la santé animale](#)

D^{re} Marie-Eve Brochu-Morin, D.M.V., M. Sc.

Médecin vétérinaire responsable du réseau bovin

Direction de la santé et du bien-être des animaux

Téléphone : 418 380-2100, poste 3123

Cellulaire : 418 559-0313

marie-eve.morin@mapaq.gouv.qc.ca

RAIZO
**RÉSEAU D'ALERTE
ET D'INFORMATION
ZOOSANITAIRE**

APICOLE	D ^{re} Julie Ferland	julie.ferland2@mapaq.gouv.qc.ca
AQUACOLE	D ^{re} Gabrielle Claing	gabrielle.claing@mapaq.gouv.qc.ca
AVIAIRE	D ^r Antony Bastien	antony.bastien@mapaq.gouv.qc.ca
BOVIN	D ^{re} Marie-Eve Brochu-Morin	marie-eve.morin@mapaq.gouv.qc.ca
PETITS RUMINANTS	D ^{re} Roxann Hart	roxann.hart@mapaq.gouv.qc.ca
PORCIN	D ^{re} Géraldine-G. Gouin	geraldine.gouin@mapaq.gouv.qc.ca

En tout temps, communiquez avec le 1-844-ANIMAUX pour être dirigé vers la bonne personne ou pour signaler une urgence.

Consultez les pages web de chacun des réseaux pour connaître les coordonnées complètes des responsables à www.mapaq.gouv.qc.ca/RAIZO